

L'Association des Paralysés de France (APF) a été créée en 1933.

Reconnue d'utilité publique, l'APF est un mouvement associatif national de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille.

«L'être humain ne peut être réduit à son handicap ou sa maladie quels qu'ils soient.»

**Magasin ouvert du lundi  
au vendredi  
De 9h à 12h**

 **1 rue Gustave Courbet  
63000 Clermont-Ferrand**

 **tél. : 04 73 16 11 90**

Pour plus d'informations sur  
la délégation :

Facebook :

Délégation APF 63

Blog :

[apf63.blogs.apf.asso.fr](http://apf63.blogs.apf.asso.fr)



Récupération

&  
Vente

## Ne jetez plus, l'APF récupère !

Nous récupérons tous les types de textiles, ces derniers sont triés par des bénévoles.

Mais nous ne récupérons pas que les textiles !

Vous pouvez faire don de :



Maroquinerie

Accessoires

Chaussures

Vaisselle

Jeux d'enfants

etc...



Dépôts auprès de votre délégation locale, durant les horaires d'ouverture au public (horaires, numéro et adresse au dos).



## L'APF lance son enseigne !

Créée par l'association et tenue entièrement par des bénévoles, la boutique est uniquement approvisionnée par vos dons.

Une initiative solidaire, dont tous les bénéfices servent à financer les missions de votre délégation locale.

Renseignez-vous auprès de votre délégation locale pour plus d'informations concernant les différents produits que votre boutique récupère.

## Offre une seconde vie !

Ce qui ne peut pas être proposé au public dans nos boutiques, est vendu à une entreprise adaptée, pour être recyclé et revalorisé.

Cette entreprise adaptée Française, crée des emplois pour personnes en situation de handicap.



**Merci de votre générosité !**